



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE**  
**SHANGHAI, HANGZHOU, NANJING**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



Type de visa:	Court séjour (moins de 90 jours)
Motif du voyage:	Scientifique-chercheurs

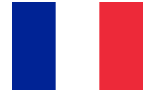
<b>NOTE IMPORTANTE:</b>
<p>1. Vous allez en France pour de la recherche scientifique et vous ne séjournerez pas plus de 90 jours. Vous devrez fournir une Convention d'Accueil qui peut être obtenu par le laboratoire qui vous invite. Pour toute autre activité salariée dans le domaine scientifique, l'autorisation provisoire de travail n'est plus requise.</p> <p>2. <b>Veillez noter que l'Ambassade ou le Consulat Général de France en Chine se réserve le droit d'exiger des documents ou des informations supplémentaires lors du traitement d'une demande de visa selon la situation particulière du demandeur. La présentation de tous les documents cités dans la liste ci-dessous n'entraîne pas la délivrance systématique du visa.</b></p>

**LISTE DES JUSTIFICATIFS**

NO	LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER
<b>I. DOCUMENTS GENERAUX</b>	
1	<p><b>Une photo d'identité, récente et aux normes</b> En couleur 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, bouche fermée, prises dans les 6 mois passés. Veuillez consulter le FAQ les critères sur les photos de visa pour plus d'info. Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique 'Services à valeur ajoutée'.</p>
2	<p><b>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour, original</b> <b>Notes:</b></p> <p><b>1. Modèle de formulaire:</b> Veuillez télécharger le formulaire sur TLS site web.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pour la France métropolitaine veuillez télécharger : Formulaire de court séjour Schengen</b></li><li>• <b>Pour la France DROM-CTOM veuillez télécharger : Formulaire pour un département ou une collectivité d'outre-mer.</b></li></ul> <p><b>2. Langues:</b> Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p><b>3. Signature:</b></p> <p>1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. <b>La signature doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</b> La signature d'un représentant n'est pas valide.</p> <p>2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) <b>Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande):</b> Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.</p>
3	<b>Convention d'Accueil, original et copie</b>



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE**  
**SHANGHAI, HANGZHOU, NANJING**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



	<p>Ce document doit être signé par le responsable de l'organisme d'accueil et portant le cachet de cet organisme attestant de l'objet et de la durée du séjour en France. En cas d'absence d'un document original, veuillez en préparer deux copies.</p>
4	<p><b>Passeport, original</b> Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu. Pour plus d'information sur les critères, consultez la rubrique FAQ de notre site public. Avant de déposer votre demande de visa, veuillez vérifier les points suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Date d'expiration de votre passeport :<ul style="list-style-type: none"><li>- Votre passeport a été délivré il y a moins de 10 ans.</li><li>- Pour un visa de court séjour (moins de 90 jours) : la durée de validité doit être supérieure de 3 mois à la date projetée de votre départ de l'espace Schengen.</li><li>- Pour renouveler un visa de circulation : la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date du dépôt de votre demande.</li><li>- Pour un visa de long séjour (supérieur à 3 mois), la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date projetée de votre départ de Chine.</li></ul></li><li>2. Assurez-vous que votre passeport contient au moins 2 pages entièrement vierges.</li><li>3. Vérifiez que votre passeport n'a pas été modifié ou abîmé.</li><li>4. La signature sur la dernière page du passeport exigée pour un passeport non-biométrique.</li></ol> <p><b>Passeport, photocopie</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Photocopie des 5 premières pages contenant des informations, ainsi que de toutes les autres pages comportant des visas ou des tampons.</li><li>2. Si vous êtes titulaire d'anciens passeports ou de passeports de service, il vous est conseillé également de présenter ces pièces ou tout au moins les photocopies des pages contenant des informations, ainsi que de toutes les autres pages comportant des visas ou des tampons.</li></ol>
	<p><b>2 documents obligatoires en cas d'un dépôt par un représentant</b> Un intermédiaire peut représenter pour déposer votre demande de visa en cas d'exemption de biométrie. TLScontact vous invite à consulter la rubrique FAQ pour plus d'information.</p>
5	<p><b>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport, original</b> Obligatoire si vos dossiers sont déposés par un représentant. Veuillez télécharger le modèle sur notre site.</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être la même que celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être complètement remplie, aucune correction ultérieure n'est autorisée.</li><li>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre originale pour chaque demande.</li><li>3. <b>Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</b></li></ol> <p>Veuillez noter que:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</li><li>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.</li></ol>



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE**  
**SHANGHAI, HANGZHOU, NANJING**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



	La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.
6	<b>Carte d'identité ou passeport du représentant, original</b> Obligatoire si vos dossiers sont déposés par un représentant. Une photocopie recto/verso de la carte d'identité est exigée.
<b>II. DOCUMENTS D'APPUI</b> Veuillez fournir les documents correspondant à votre situation personnelle et professionnelle.	
<b>LES DEMANDEURS ETRANGERS RESIDANTS EN CHINE : DOCUMENTS NO. 7 EXIGES</b>	
7	<b>Permis de résidence chinois, original et photocopie</b> Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise <b>d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente</b> . Ce permis doit être valable après le retour du demandeur en Chine. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.